



# **ARF**

# **L'Association des retraités**

# **de la FMEP**

vous souhaite la

**bienvenue à son**

**assemblée constitutive**

du 28 février 2024





# Ordre du jour

1. Mot de bienvenue
2. Présentation de la FMEP, notre faîtière
3. Présentation et élection du comité de l'ARF
  - a) Présentation des candidats
  - b) Election
  - c) Election de la présidence
  - d) Election des vérificateurs de comptes
4. Présentation et adoption des statuts. *Ceux-ci peuvent être consultés en scannant le QR-Code*
5. Finances : cotisation FMEP et ARF
6. Divers
7. Apéritif dînatoire





# Scrutateurs





# 1. Mot de bienvenue

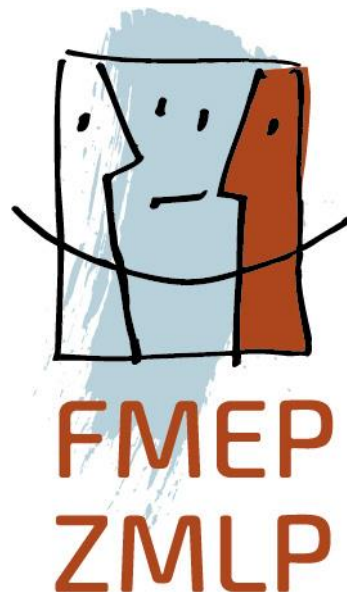


Présidente de la FMEP  
Marylène Volpi Fournier





## 2. Présentation de la FMEP, notre faîtière



**Fédération des Magistrats, des Enseignants, du personnel de l'Etat  
et du secteur public et paraétatique**

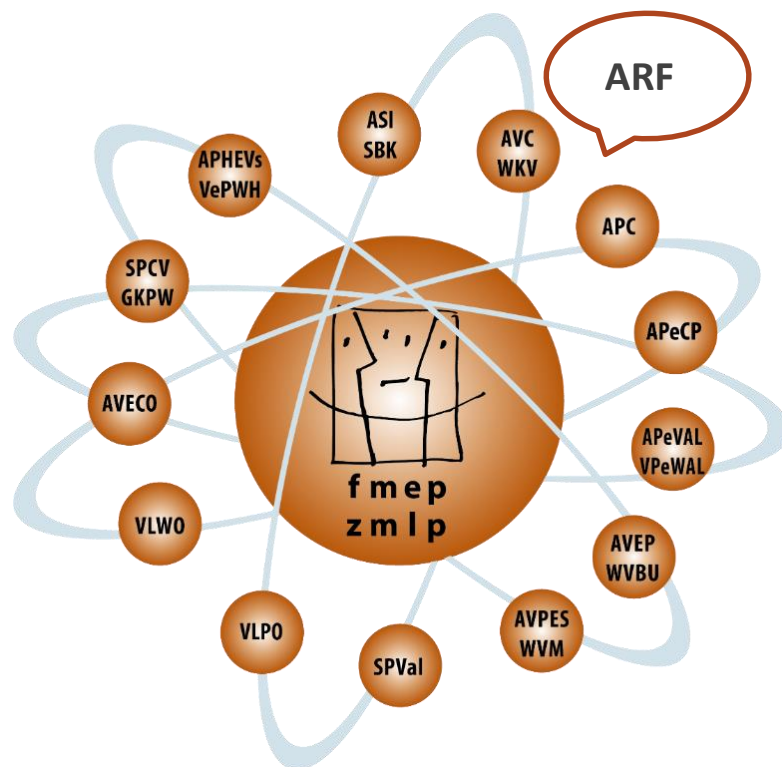




## 2. Présentation de la FMEP, notre faïtière

### La FMEP

- La **FMEP** depuis 1943  
**F**édération des **M**agistrats, des **E**nseignants, du **P**ersonnel de l'Etat du Valais et du secteur paraétatique
- **14 associations du personnel** de l'Etat et du secteur paraétatique avec l'Association des retraités de la FMEP
- **10'000 membres**





## 2. Présentation de la FMEP, notre faîtière

**APeVAL:** Association du Personnel de l'Etat du Valais

**AVC:** Association valaisanne des cantonniers

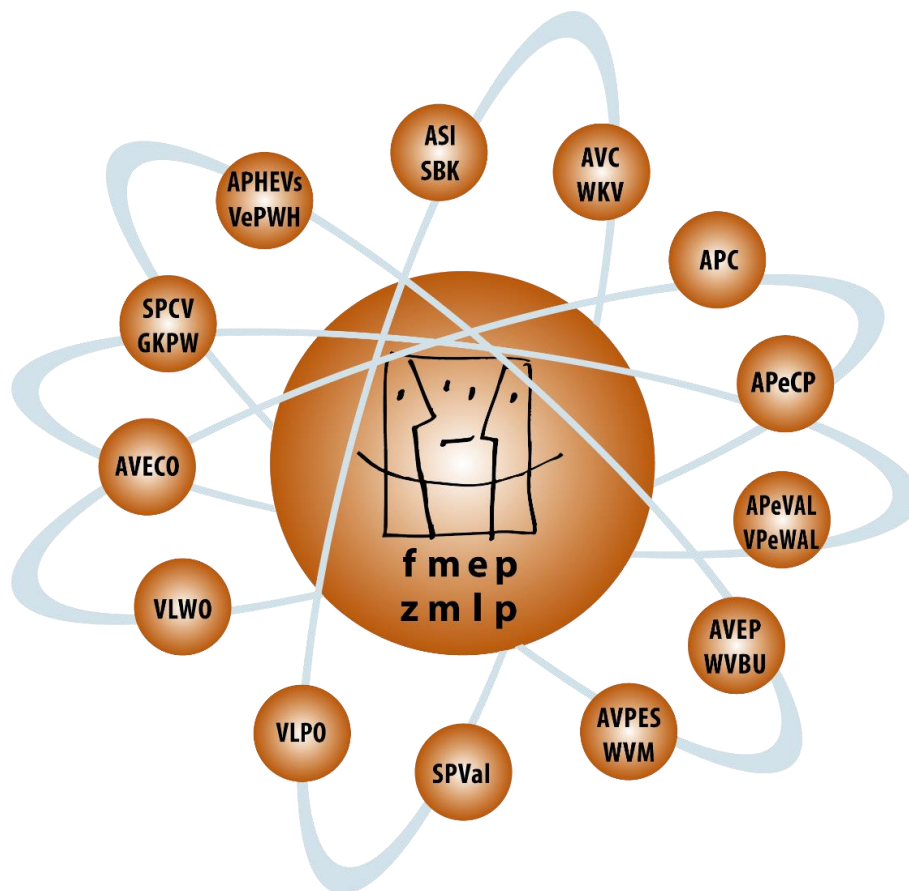
**SPCV:** Syndicat de la Police Cantonale Valaisanne

**APC:** Association du personnel de la Castalie

**ASiVs:** Association Suisse des Infirmiers-ères section Valais

**APeCP:** Association du personnel de la Fondation Chez Paou

**ARF:** Association des retraités de la FMEP



**SPVAL:** Association du personnel de l'enseignement primaire

**AVECO:** Association du personnel du Cycle d'Orientation

**AVPES:** Association du personnel du secondaire II

**VLPO:** Association du personnel de l'enseignement primaire du Haut-Valais

**VLWO:** Association du personnel du Cycle d'Orientation du Haut-Valais

**AVEP:** Association du personnel de l'enseignement professionnel

**APHEVs:** Association du personnel des Hautes Ecoles du Valais





## 2. Présentation de la FMEP, notre faîtière

### Le rôle de la FMEP

- **Défense des intérêts moraux, sociaux, professionnels et matériels transversaux, qui touchent l'ensemble des membres des associations affiliées à la FMEP** (soutien aux associations dans leurs missions)  
(Statuts de la FMEP → article 4)

### Le rôle de votre association ARF

- **Veiller aux conditions des retraités auprès des caisses de prévoyance**
- Organiser des séances d'information sur la vie en tant que retraité
- Tisser des liens sociaux







## 2. Vos avantages commerciaux



VORSORGE | STEUERN | VERMÖGEN

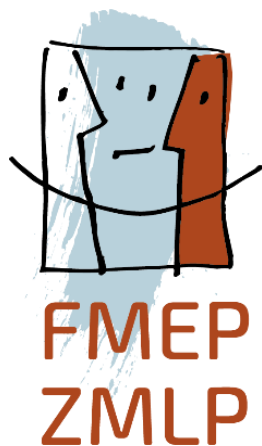


Assurance | Immobilier | Prévoyance | Fiscalité | Planification retraite



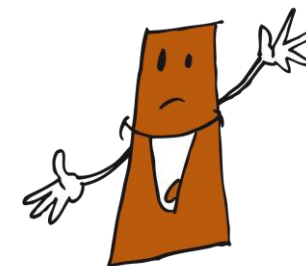


# Nous contacter



Rue Pré-Fleuri 9  
1951 Sion  
027 323 40 43  
[info@fmep.ch](mailto:info@fmep.ch)

[fmep.ch](http://fmep.ch)





# 3. Présentation et élection du comité de l'ARF

## Présentation des candidats et élection



Mme Caterina Jacquod  
*Représentante para-étatique*



M. Jean-Michel Allaz  
*Représentant administration*





# 3. Présentation et élection du comité de l'ARF

## Présentation des candidats et élection



M. Jean-Claude Moix  
*Représentant justice et police*



M. Denis Varrin  
*Représentant enseignement*





# 3. Présentation et élection du comité de l'ARF

## Présentation des candidats et élection



M. Nicolas Fournier  
*Représentant enseignement*



M. Jean-Michel Micheloud  
*Représentant administration*





# 3. Présentation et élection du comité de l'ARF

## Présentation des candidats et élection

M. Markus Rieder  
*Représentant de la justice et  
police. Haut-Valaisan*



Le comité n'est pas complet.  
Un.e représentant.e du Haut-Valais est toujours  
le/la bienvenue





# 3. Présentation et élection du comité de l'ARF

## Election de la présidence

Le Comité propose

M. Denis Varrin



Représentant des employés au sein du Comité CPVAL durant de nombreuses années. Il a également occupé le poste de vice-président





# 3. Présentation et élection du comité de l'ARF

## Election des vérificateurs des comptes

- **Art. 18 des statuts de l'ARF**  
L'assemblée générale élit la commission de vérification des comptes (deux personnes au minimum)







## 4. Présentation et adoption des statuts

### Art. 4 Buts

L'ARF a pour buts de maintenir et de renforcer les liens entre anciens collaborateurs de l'Etat du Valais et/ou du secteur paraétatique et de défendre leurs intérêts, notamment auprès de leur caisse de prévoyance. Elle se propose d'atteindre ces buts par des réunions et des manifestations dont le programme est établi lors de l'assemblée générale.



Statuten in deutsch



Statuts en français





## 4. Présentation et adoption des statuts





## 5. Finances : cotisation FMEP et ARF

### Art. 8 Fixation de la cotisation

Le montant des cotisations ordinaires est fixé par l'assemblée générale de l'ARF, compte tenu de ses besoins financiers. Il comprend également celle versée à la FMEP qui est de 50% de la cotisation ordinaire des membres actifs (*cf statuts FMEP*).

Les factures sont adressées au membre une fois par année.

Cotisation mensuelle Fr. 5.-  $\longrightarrow$  Fr. 2.- ARF + Fr. 3.- FMEP





## 6. Divers





## 6. Varia



### Constitution fédérale de la Confédération suisse

du 18 avril 1999 (État le 1<sup>er</sup> janvier 2024)

#### - Art. 113 Prévoyance professionnelle<sup>72\*</sup>

<sup>1</sup> La Confédération légifère sur la prévoyance professionnelle.

<sup>2</sup> Ce faisant, elle respecte les principes suivants:

- a. la prévoyance professionnelle conjuguée avec l'assurance-vieillesse, survivants et invalidité permet à l'assuré de maintenir de manière appropriée son niveau de vie antérieur;

Hans-Peter Tschudi : Il est impossible d'assurer le maintien du niveau de vie à la retraite « *si on ne compense pas d'une manière ou d'une autre le renchérissement* ». (6 juin 1972)





## 6. Varia



### Loi fédérale

### sur la prévoyance professionnelle vieillesse, survivants et invalidité (LPP)

du 25 juin 1982 (État le 1<sup>er</sup> janvier 2024)

#### Art. 36<sup>124</sup> Adaptation à l'évolution des prix

- <sup>1</sup> Les rentes de survivants et les rentes d'invalidité en cours depuis plus de trois ans sont adaptées à l'évolution des prix, jusqu'à l'âge de référence, conformément aux prescriptions du Conseil fédéral.
- <sup>2</sup> Les rentes de survivants et les rentes d'invalidité qui ne doivent pas être adaptées à l'évolution des prix selon l'al. 1, ainsi que les rentes de vieillesse, sont adaptées à l'évolution des prix dans les limites des possibilités financières des institutions de prévoyance. L'organe paritaire ou l'organe suprême de l'institution de prévoyance décide chaque année si et dans quelle mesure les rentes doivent être adaptées.





## 6. Varia



### Besoin de performance des rentiers (hors inflation) : 2.8%

- Taux technique 2.5%
- Longévité 0.3%

### Besoin de performance des rentiers (inflation annuelle de 1%)

- Taux technique 2.5%
- Longévité 0.3%
- Indexation 1.0%
- Total 3.8%**





## 6. Varia



Année	CPO	CPF	CPVAL
2020	+3.65%	+3.48%	+3.50%
2021	+7.95%	+8.32%	+8.27%
2022	-6.79%	- 6.82%	-6.82%
2023	+4.08%	+4.21%	+4.19%
<b>Moyenne</b>	<b>+2.22%</b>	<b>+2.30%</b>	<b>+2.29%</b>







## 6. Varia



Moyenne annuelle, équi pondérée, après déduction des frais, en %

Année	CP mois de 300 Mio.	CP de 300 mio. à 1 mrd.	CP plus de 1 mrd.	CP toutes
2006	5,6	5,97	6,49	5,94
2007	1,42	2,14	2,53	1,92
2008	-12,78	-13,23	-12,64	-12,84
2009	10,88	10,37	10,09	10,59
2010	2,28	2,93	3,97	2,83
2011	-0,81	0,09	0,28	-0,34
2012	7,16	7,16	7,12	7,16
2013	6,21	5,48	6,15	6,05
2014	7,32	7,38	7,44	7,36
2015	0,61	0,88	1,18	0,86
2016	3,46	3,04	4,12	3,54
2017	8,39	7,83	7,46	7,96
2018	-4,07	-3,26	-2,37	-3,28
2019	11,62	11,83	10,53	11,29
2020	3,49	4,44	4,6	4,09
2021	8,3	8,58	8,3	8,4
2022	-10,23	-9,39	-9,08	-9,58
2023	4,77	5,29	5,03	4,97

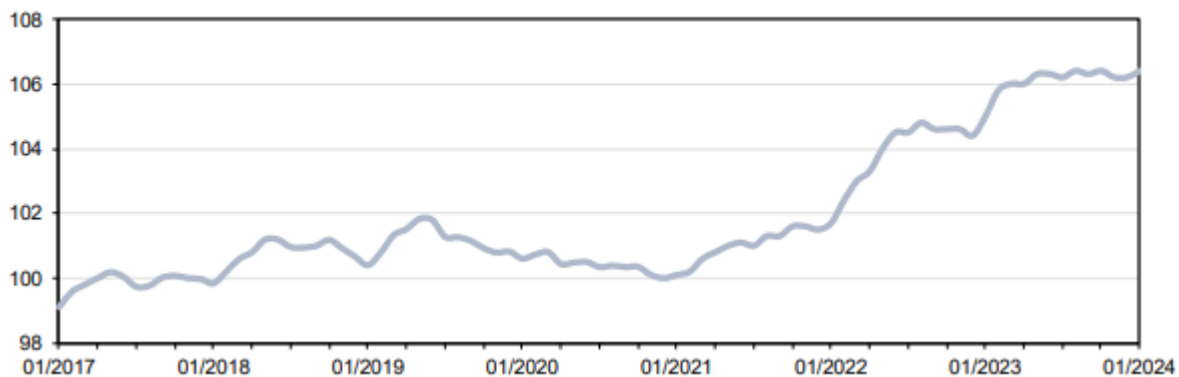




## 6. Varia



**G1 Indice des prix à la consommation (décembre 2020 = 100): évolution de l'indice**



### CPVAL/CPF – INFO

★ **Structure de la Caisse CPF à fin 2021**

**Commentaires sur l'année 2021 de CPVAL consolidée**





## 6. Varia

Grâce à un très bon exercice financier, et ce malgré les perturbations sur les marchés boursiers, le Conseil d'administration a décidé de distribuer un intérêt de 4% sur les comptes des assurés, ce qui correspond à un montant de CHF 108 millions. Il a également décidé d'attribuer aux bénéficiaires de rente le versement d'une demi-rente mensuelle complémentaire à caractère exceptionnel pour un coût d'environ CHF 9 millions.

Dank eines sehr guten Finanzjahres und trotz der Turbulenzen an den Börsenmärkten beschloss der Verwaltungsrat, auf den Konten der Versicherten einen Zins von 4.% zu verteilen, was einem Betrag von CHF 108 Millionen entspricht. Der Verwaltungsrat beschloss, den Rentnern eine zusätzliche halbe Monatsrente zu gewähren, was rund CHF 9 Millionen kostete.





## 6. Varia



Compte tenu de l'évolution de la situation financière de la Caisse, de la performance fortement négative de l'année 2022 et tenant compte que la performance de l'année 2023 n'a pas permis une évolution des degrés de couverture en ligne avec les objectifs, le Conseil d'Administration a considéré que les conditions pour une indexation des rentes n'étaient pas réunies.

Conscient de l'importance de la compensation du renchérissement pour les bénéficiaires de rentes, le Conseil d'Administration poursuit l'analyse débutée maintenant depuis plusieurs mois en lien avec cette problématique.

Unter Berücksichtigung der Entwicklung der finanziellen Situation der Kasse, der stark negativen Performance des Jahres 2022 und in Anbetracht der Tatsache, dass die Performance des Jahres 2023 keine zielkonforme Entwicklung der Deckungsgrade ermöglichte, war der Verwaltungsrat der Auffassung, dass die Voraussetzungen für eine Indexierung der Renten nicht erfüllt waren.

Der Verwaltungsrat ist sich der Bedeutung des Teuerungsausgleichs für die Rentenbezüger bewusst und setzt die seit mehreren Monaten laufende Analyse.





## 7. Apéritif

